

Comité d'éducation

20 septembre 2022 – Rencontre virtuelle sur Zoom

Présences	Christian Smith	
Chantal Fortin (présidente)	Ken Zarichansky	
Pierre Lebel	Elsa Lucas	
Diane Girouard		
Kerry Gervais	Absences motivées	
Irene Georgieva	Rubin Kooner	
Monica Mercier	Vanessa Sandsmark	
Mike Chartrand		

	Mot de bienvenue	
	La réunion débute à 17 h 40.	
	Prise de notes : Christian Smith	
1.	Adoption de l'ordre du jour	
	Motion proposée par Diane Girouard	
	Motion appuyée par Christian Smith	
	Motion adoptée.	
2.	Approbation du compte rendu des décisions prises à la réunion du 21 juin.	
	Nous n'avons pas le compte rendu des décisions pour le moment, car la personne qui a pris les notes à la réunion de juin ne l'a pas transmis à la présidente.	
	Ce point est donc reporté à la prochaine réunion.	
3.	Programme de formation de l'AFPC-RCN – Calendrier d'automne	
	 Toutes les séances de formation à venir, à l'exception du cours « Violence familiale au travail », seront offertes en mode virtuel en raison du peu d'intérêt porté aux cours en salle. 	
	 Possibilité d'ajouter un autre cours « L'ABC du syndicat » en anglais en raison du nombre de personnes qui n'ont pas pu le suivre. 	
	 Un cours en français sur la santé et la sécurité devra être annulé en raison du manque d'intérêt. 	
	 Peu de cours sont proposés, en raison du manque de personnel : trois postes de représentants régionaux sont à pourvoir. La dotation de ces postes est en cours. 	

- Diane Girouard demande si les membres de la RCN ont le droit de suivre des cours en français dans d'autres régions. Pierre répond qu'ils peuvent le faire si les cours sont offerts.
- Il n'y a rien à signaler concernant les cours de perfectionnement. La vacance de nombreux postes de représentants régionaux ne facilite pas la prestation des cours en ce moment.
- Le cours « Violence familiale au travail » a suscité beaucoup d'intérêt. Chantal demande si on prévoit d'offrir une séance supplémentaire prochainement.
 Pierre dit que la personne qui le remplacera devra déterminer comment répondre à cette demande.

4. Préparation du plan triennal d'éducation : prochaines étapes

- Tous les sondages sont prêts à être envoyés par voie électronique et les liens ont été envoyés aux membres du Comité.
- Nous aimerions que le sondage auprès des membres soit lancé le 24 septembre lors de la réunion du conseil.
- Lors de cette même réunion, Chantal annoncera également que les membres du comité d'éducation communiqueront avec les dirigeantes et les dirigeants élus régionaux au sujet d'un sondage adapté à leur rôle spécifique.
- Chantal collabore avec la VPER pour que le lien soit envoyé dans son bulletin d'information.
- La date limite pour répondre au sondage auprès des membres est le 31 octobre.

5. Planification de la rencontre en vue de la préparation du plan d'éducation

- Chantal fait le point sur les volontaires qui ont accepté d'accomplir des tâches en prélude à la réunion de planification. Il s'agit de : Chantal, Diane, Kerry, Monica, Christian et éventuellement Pamela.
- **Dates choisies :** du 13 au 15 janvier. Nous nous réunirons le 13 au soir après le travail et regagnerons nos domiciles l'après-midi du 15.
- **Lieu**: La réunion de planification aura lieu dans un hôtel dans la RCN. Pierre verra si les crédits résultant des activités que l'AFPC-RCN a annulées peuvent être utilisés dans des hôtels du centre-ville d'Ottawa ou de Hull.
- Personnes participantes: Le Comité a décidé de les sélectionner parmi celles qui s'occupent des tâches de pré-planification. La liste des personnes participantes sera mise au point à la réunion d'octobre.

6. Point sur les projets

- Programme de mentorat Les dernières étapes du projet pilote tirent à leur fin et un autre projet débutera en janvier. Chantal envisage de faire appel aux membres du conseil pour la prochaine phase et de sélectionner les personnes participantes dans ce groupe.
- Guide à l'intention des dirigeantes et des dirigeants Par souci de cohérence,
 Mike Chartrand propose de comparer le français et l'anglais.

7. L'École des droits de la personne se tiendra potentiellement à l'automne 2023

- Chantal estime que les membres ne faisant pas faire partie d'un groupe d'équité ne pourront pas participer aux conférences nationales sur les droits de la personne de l'AFPC.
- Elle suggère que l'on tienne dans la RCN une école des droits de la personne qui sera ouverte à tous les membres de la région.
- Chantal propose comme concept de tenir en parallèle des ateliers pour les groupes d'alliés et les groupes d'équité.
- Le Comité partage son idée et pense qu'il serait bénéfique pour les membres de comprendre comment devenir de meilleurs alliés.
- Chantal dit qu'il faudrait mettre sur pied un comité de planification composé d'au plus un représentant de chaque comité des droits de la personne.
- Les membres du Comité font des suggestions d'ateliers et leur déroulement.

8. **Points permanents**

- Renforcement de la capacité de participation des membres : les membres du Comité demandent que le conseiller syndical à l'éducation, de concert avec la VPER, communique avec d'autres régions pour connaître leurs outils.
- Futurs projets : Christian propose des idées au sujet de l'obtention de renseignements sur les employeurs.

9. **Résolution : idées**

- Kerry demande s'il y a un cours sur les résolutions, car le besoin a été signalé dans sa section locale. Pierre répond qu'un cours a été offert il y a quelques mois et qu'il peut être offert aux sections locales et aux Éléments dans le besoin.
- Pour le moment, les membres du Comité n'ont pas d'idées de résolutions, et former un groupe pour rédiger de potentielles résolutions que soumettrait le Comité ne semble pas les intéresser.

10. Divers

- La conférence régionale des femmes aura lieu les 25 et 26 novembre à l'hôtel Westin; les inscriptions devraient commencer d'ici le 23 septembre.
- La conférence nationale des femmes aura lieu du 3 au 5 avril 2023. Le lieu n'est pas encore connu.
- Christian Smith ne pourra pas assister à la réunion du 18 octobre en raison d'un voyage à l'étranger.
- Chantal souhaite la bienvenue à un nouveau membre. Comme la personne a pris la réunion en cours, on fera les présentations au cours d'une prochaine rencontre.

La séance est levée à 19 h 25.